



L'ÉRMITAGE  
Pouponnière & Accueil de jour  
Centre Maternel & Centre Parental  
Centre de formation - AccorDages

AccorDages  
Centre de Recherche & Formation de l'Érmitage

igsm  
Institut supérieur  
social de Mulhouse

cfeje  
UN MÉTIER, PLUS D'ÉNERGIE

ALSACE  
Conseil départemental  
HAUT-RHIN

# JOURNEES D'ETUDES LES BESOINS DE L'ENFANT

Enjeux majeurs de la loi du 14 mars 2016  
relative à la protection de l'enfant



Les 7 et 8 mars 2019

Espace 110 - Salle polyvalente - ILLZACH

## PROGRAMME DU JEUDI 7 MARS 2019

« On peut sans aucun doute affirmer que l'intérêt de l'enfant est de voir ses besoins fondamentaux satisfaits. Rechercher l'intérêt consiste justement à déterminer les besoins fondamentaux de l'enfant et à prendre les mesures nécessaires pour y répondre ».

Ces propos de Marie-Paule Martin-Blachais apparaissent comme le leitmotiv des principales dispositions de la loi n°2016-297 du 14 mars 2016. Ils viennent démontrer combien il est fondamental, au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant, de réfléchir l'ensemble de son parcours en protection de l'enfance comme « enveloppe de soin » tout en veillant au « recentrage du système de protection sur la personne de l'enfant » et au « renforcement de la cohérence institutionnelle au niveau national et territorial ».

Ces deux apports fondamentaux de la loi viennent dans un double mouvement symboliser l'incontournable prise en compte des besoins de l'enfant et leur satisfaction, tout en posant les conditions pour un parcours sécurisé, non plus uniquement dans chaque institution mais bien dans une dimension plus large d'un parcours.

**Continuité et cohérence éducative, innovation et sécurisation, sens et communication, articulation et évaluation... Autour de ces enjeux, l'Ermitage, l'ISSM, le CFEJE et le Conseil Départemental du Haut-Rhin se sont associés afin de proposer deux journées d'études permettant de prendre la mesure de cette loi et des évolutions qu'elle pose par rapport à la loi de mars 2007.**

9H

### Ouverture des journées

Mme **Brigitte KLINKERT**, Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin

Mr **Jean-Marie NASS**, Président de l'Ermitage

Mr **Jean-Michel KLINGER**, Président de l'ISSM

Mr **Jean Marc DEZEQUE**, Directeur Général de l'Ermitage

Mme **Chantal MAZAEFF**, Directrice Générale de l'ISSM – CFEJE

9H30 - 11H

### Les besoins fondamentaux de l'enfant au regard de la loi du 14 mars 2016

**Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS**, auteur du rapport sur la démarche de consensus sur «Les besoins fondamentaux de l'enfant», Directrice de l'Ecole de Protection de l'Enfance, ancienne Directrice Générale du GIP Enfance en Danger.

« La centration sur l'enfant, au regard de son intérêt supérieur, de la réponse à ses besoins fondamentaux, la préservation de sa santé, de sa sécurité, de sa moralité, et de son éducation, ainsi que le respect de ses droits, constituent aujourd'hui les références théoriques, juridiques, et de doctrine de la protection de l'enfance. La préservation de son développement est un enjeu de responsabilité partagée des acteurs privés et publics auprès de lui. En effet, si l'enfant est sujet de droit, il est aussi objet de protection de par sa minorité, de par son statut de sujet en devenir, de par sa vulnérabilité due à sa dépendance à l'égard des adultes qui ont en charge sa protection et son éducation. »

11H - 11H30

Pause



11H30 – 12H30

**Des lois à l'épreuve du temps : de mars 2007 à mars 2016, évolutions et nouveaux enjeux**

**Mme Anne GALLIATH**, Juge des Enfants, Coordonnatrice du Tribunal pour Enfants de Mulhouse

12H30 - 14H

**Cocktail déjeunatoire**

14H – 15H30

**L'évaluation au regard des compétences de chacun (Parents, enfants, professionnels)**

**Pierrine ROBIN**, Maître de Conférences en sciences de l'éducation, Université Paris-Est Créteil

L'évaluation des situations familiales soulève autant d'espoirs que de craintes. L'espoir principal placé dans l'évaluation est d'améliorer l'orientation et la qualité de la prise en charge et de démocratiser les décisions. Mais dans le même temps, les craintes liées à l'évaluation et à sa formalisation sont nombreuses. Pour les professionnels, il pouvait s'agir d'une crainte de contrôle, d'intrusion, de remise en cause des savoir-faire professionnels. Pour les enfants et les familles, l'évaluation peut renvoyer à une peur de l'étiquetage, de la stigmatisation, de la réduction des particularités. Politiquement, à force d'être présentée comme une injonction dans les réformes législatives du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016, l'évaluation souffre d'une promotion qui ne disait ni les freins ni les obstacles. Évaluer comment et avec qui ? L'évaluation des situations familiales qui associe les plans sociopolitique et psycho-relationnel est donc une question complexe et conflictuelle. Elle était parcourue par de multiples tensions, entre le formel et l'informel, la rationalisation et l'intuition, la participation et l'exclusion.

15H30 - 15H45

**Pause**

15H45 - 17H30

**Table-ronde réunissant différents acteurs de l'évaluation**

- Professionnels de L'Ermitage
- Conseil Départemental  
Sabrina FISCHER, Responsable de la CRIPS et Mélanie ROUECHE, Chef de Service Espace Solidarité Mulhouse Ouest
- Foyer d'Action Educative Les Hirondelles  
Sébastien SCHMITT, Directeur
- Service d'Investigation Educative  
Jean DUMEL, Directeur
- Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Claude HILD, Directeur Territorial

Grands témoins :

Mme Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS  
et Mme Pierrine ROBIN

Animation de la table-ronde :

**Mme Chantal MAZAEFF**, Directrice Générale de l'ISSM



## PROGRAMME DU VENDREDI 8 MARS 2019

9H - 12H **Nous proposons, au choix, trois ateliers, dans trois lieux de la ville**

### ATELIER 1 : Continuité des parcours : entre articulation et évaluation

- Lieu : ISSM – 4 rue Schlumberger 68200 MULHOUSE
- Animation : **Jean-Yves RUETSCH**, Chef de Service de l'ASE

### Le Projet Pour l'Enfant : retour d'expériences

Intervention : Conseil Départemental du Haut-Rhin / ASE / Espace Solidarité

### Le travail d'articulation entre différents acteurs : l'exemple du partenariat entre l'Association Le Lieu et le Conseil Départemental

Intervention : Conseil Départemental du Haut-Rhin et Association Le Lieu

### ATELIER 2 : Les familles en grande difficulté

- Lieu : L'Ermitage – 51 boulevard Léon Gambetta 68100 MULHOUSE
- Animation : **Jean-Marc DEZEQUE**, Directeur Général de l'Ermitage

### Comment accompagner les familles en grande difficulté ?

Intervention : Professionnels de l'Ermitage

### ATELIER 3 : La résilience dans le champ de la protection de l'enfance

- Lieu : Université de Haute-Alsace - 2 rue des Frères Lumière 68100 MULHOUSE
- Animation : **Christophe FROELIGER**, Formateur à l'ISSM

### Accompagnement social et résilience

Intervention : **Holly FIGARO** (Doctorant – LISEC, UHA)

### La résilience en éducation dans le pays Bamiléké

Intervention : **Manuella NGNAFEU** (Doctorante – LISEC, UHA)

12H - 14H

Déjeuner libre, puis retour à l'Espace 110 à Illzach

14H - 14H45

**Mieux comprendre les facteurs qui facilitent ou font obstacle à l'insertion socio-professionnelle de personnes anciennement placées en protection de l'enfance**

**Lionel SAPORITI**, Sociologue, ISSM

Retour sur la recherche menée à la demande de l'ONPE 2015/2017

15H - 16H30

**Être, exister, raconter**

**Bernard GOLSE**, Professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Paris Descartes

Pour se sentir exister et ne pas seulement se sentir être, le bébé a besoin d'accéder à la communication et au langage. L'identité humaine est une identité fondamentalement narrative, car il s'agit de pouvoir raconter sa vie, et surtout de pouvoir se la raconter à soi-même. Le bébé raconte avec son corps, ses gestes, ses mimiques et ses regards bien avant de pouvoir raconter avec des mots, et c'est ce passage de la symbolisation primaire à la symbolisation secondaire qui sera ainsi évoqué.

16H30

**Conclusion des journées**

Cette journée sera ponctuée de temps artistiques autour d'écrits réalisés par des personnes concernées.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Infos inscriptions :

[www.issm.asso.fr/conferences-journees-d-etudes](http://www.issm.asso.fr/conferences-journees-d-etudes)

Ouverture des inscriptions le 8 octobre

### Coût des journées :

110 € (Buffet-repas du jeudi 7 mars compris)

### Lieu :

Espace 110 – Salle polyvalente

1 avenue des Rives de l'Il

68110 ILLZACH

